



Evit Bugale ar Bed

VIDE GRENIER - BULLETIN D'INSCRIPTION EXPOSANTS

Dimanche 29 MARS 2026

Espace Kermaria, Le Folgoët

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le : à Département :

Adresse :

Tél : / / / / Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le/...../..... par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur : Ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels et usagés (article L.310-2 du Code de commerce), ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R.321-9 du Code Pénal).5

Nb de mètres Linéaires (tables et chaises fournies) X 3 € = €
Limité à 1 seul portant (1.20m Max, non fourni) X 1,5€ = €
Commande de sandwich : 1/2 baguette, jambon, beurre X 3 € = €
Chèque (à l'ordre de EVIT BUGALE ar BED) Ou Espèces	TOTAL €

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement (au verso) et en accepte les conditions.

Fait à Le

Signature

Coupon à renvoyer à l'adresse suivante : 8 impasse George Sand - 29260 LESNEVEN.

VIDE - GRENIER

Dimanche 29 MARS 2026

De 9h00 à 17h00 - Espace Kermaria - LE FOLGOET

Organisé par l'association lesnevienne EVIT BUGALE AR BED (EBB, Pour les enfants du monde, <https://ebb-bzh.org>).

Tarif exposants : 3€ la table de 1 m / 1,50€ l'emplacement du portant (non fourni)

Renseignements et réservation : ebb.evenements@gmail.com

Entrée : 1,50 € - Gratuite pour les moins de 12 ans

Le chèque de réservation ne sera encaissé que le jour de la manifestation et détruit en cas d'annulation de l'évènement par l'organisateur.

Règlement du vide-grenier :

- Cette manifestation s'adresse aux particuliers, aux collectionneurs, aux déballeurs et aux associations régies par la loi 1901.
- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation.
- Les objets et collections déballés appartiennent au vendeur et sont sous sa responsabilité en cas de casse, vol ou autre préjudice, à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements réservés.
- Les tables sont louées aux exposants qui seront tenus responsables des éventuelles dégradations. Les dommages seront payables immédiatement.
- L'association se réserve exclusivement le domaine de la restauration et de la buvette.
- La réservation de mètre(s) linéaire(s) ne sera prise en compte qu'après réception du paiement de la location.
- Les chèques seront déposés en banque le jour du vide grenier.
- Les priorités d'inscriptions et d'emplacements seront déterminées dans l'ordre de leur arrivée.
- L'exposant s'engage à recevoir le public à 9h et à ne pas remballer avant 17h.
- La vente de produit alimentaire est interdite (confitures, conserves, légumes et fruits etc.)
- Arrivée et accueil des exposants de 7h à 9h. Passée cette heure, l'organisateur se réserve le droit de réattribuer l'emplacement réservé par un exposant absent, sans que celui-ci ne puisse prétendre à aucun remboursement ni dédommagement d'aucune sorte.

Ouverture aux acheteurs à partir de 9h.

